



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 février 2023
Espace Anna Marly – 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,

**Communication – Opération de renouvellement urbain du quartier des Chaises – état d’avancement
– Restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin – présentation du projet lauréat**

- Délibérations :

SOLIDARITES

2023-359 Solidarité avec la Turquie et la Syrie - Subvention à la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge.

AMENAGEMENT – AFFAIRES FONCIERES

2023-360 Bilan des cessions et acquisitions d’immeubles par la commune au cours de l’année 2022.
2023-361 Aliénation d’une partie de parcelle rue du Stade.

AFFAIRES GENERALES

2023-362 Modification des statuts métropolitains – Restitution de la compétence facultative « aménagement et gestion du parc des jardins de Miramion de Saint Jean de la Braye ».
2023-363 Festivités du 13 juillet 2023 - Groupement de commandes avec les communes d’Orléans et Saint Pryvé Saint Mesmin

RESSOURCES HUMAINES

2023-364 Indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d’activité
2023-365 Rapport 2022 sur l’égalité entre les femmes et les hommes.
2023-366 Mise à jour du tableau des effectifs permanents.

- Questions diverses.

RAPPEL

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d’une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire **avant le vendredi 24 février 2023 – 12 heures.**